

TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION
MODULE SPECIFIQUE "TERMINAL INDIVIDUEL"**"PU 186"**

Cette action constitue un des modules spécifiques du cursus TST en vigueur qui doit permettre au futur stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser dans les règles de l'art et en toute sécurité des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages du type **TERMINAL INDIVIDUEL**.

Population concernée

Permettre à du **personnel électricien de métier déjà habilité "T"** d'accéder à ce **module spécifique "TERMINAL INDIVIDUEL"** du **cursus en vigueur** de professionnalisation des personnels intervenant en TST sur les ouvrages de distribution publique tel qu'il est défini par le Comité des Travaux Sous Tension.

Prérequis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. **Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.**

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Savoir mettre en œuvre les prescriptions de sécurité** définies par le recueil d'instruction de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C 18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré,
+
- Etre en possession **d'une appréciation d'aptitude** délivrée depuis **moins de 2 ans** à l'issue **du module de base habilitant TST**,
ou
Etre habilité "T" pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, **en les pratiquant régulièrement** au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,
+
- **Savoir maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages du type TERMINAL** (habilitation B1 minimale)
+
- **Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail**,
+
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Contenu de l'action de la formation

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-contre :

Partie théorique

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Partie pratique

Le stagiaire devra effectuer des exercices d'application contenant les opérations suivantes :

- Remplacement d'un panneau de comptage monophasé par **sectionnement**,
- **Raccordement d'une dérivation individuelle** dans une colonne électrique,
- Remplacement d'un Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) triphasé sur panneau **par déconnexion**,
- Remplacement d'un appareil **avec un conducteur neutre non interruptible**.

Objectifs de l'action de formation

A l'issue du stage, le stagiaire aura acquis les capacités lui permettant de :

- **Identifier les opérations réalisables sous tension** sur les ouvrages du type **TERMINAL** et d'en connaître les procédures d'accès,
- **Préparer et valider** un processus opératoire,
- **Vérifier** l'état de stabilité électrique et mécanique des ouvrages du type **TERMINAL**,
- **Identifier** les circuits d'électrification et **mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ce risque**,
- **Identifier** les circuits de court-circuit et **mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ce risque**,
- **Connaître et utiliser** à bon escient les protections collectives et individuelles,
- **Identifier** et de **choisir** les outils et les matériels adaptés,
- **Réaliser** des travaux sur les ouvrages du type **TERMINAL sous tension** en respectant la réglementation en vigueur,
- **Identifier et prendre** en compte dans ses activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- **Rendre compte** à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Démarche pédagogique

Elle s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, **le stagiaire sera suivi et évalué (grille d'évaluation TST BT)** par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation**

A l'issue de la formation en fonction des évaluations, du comportement du stagiaire, **le Responsable du site de Formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension**, sur avis du formateur **délivre une appréciation d'aptitude ou de non aptitude à la mise en œuvre des méthodes de travail enseignées.**

A la vue de cette appréciation d'aptitude positive, l'employeur du stagiaire pourra délivrer une habilitation d'indice « T » sur les ouvrages du type TERMINAL INDIVIDUEL pour :

- Réaliser les remplacements des tableaux de comptage par sectionnement,
- Raccorder une dérivation individuelle dans une colonne montante,
- Le remplacement d'un Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) triphasé sur panneau par déconnexion,
- Remplacement d'un appareil avec un conducteur neutre non interruptible.

Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas délivrer l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.

Documents

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

Formation en nos locaux

Deux sites géographiques : DONCHERY (Ardennes), **MERIGNAC** (Gironde)

Moyens mis à la disposition des stagiaires : salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

Durée

2 jours (14h)

Composition du groupe

8 stagiaires au maximum

Dotation des stagiaires "Equipements Protections individuelles "

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.